

## Affaires courantes

## LA JUSTICE

**M. Bill Gilmour (Comox—Alberni, Réf.):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je suis heureux de déposer la pétition suivante, signée par 2 340 Canadiens de toutes les régions. Le document est passablement volumineux.

Les signataires demandent que la pétition soit portée à l'attention du Parlement en mémoire de Dawn Shaw, une fillette de six ans qui a été assassinée dans ma circonscription, Comox—Alberni.

Les pétitionnaires demandent que le Parlement adopte une loi modifiant le système judiciaire, qui aurait pour effet de mieux protéger les enfants contre les agressions sexuelles et d'assurer la condamnation des coupables.

## LE SUICIDE ASSISTÉ

**M. John Williams (St—Albert, Réf.):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom de 51 Albertains, dont beaucoup sont de ma circonscription.

Les pétitionnaires demandent que le Parlement veille à ce que les dispositions actuelles du Code criminel du Canada interdisant l'aide au suicide soient appliquées rigoureusement et qu'il n'apporte à la loi aucune modification qui ait pour effet d'approuver l'aide ou l'encouragement au suicide ou l'euthanasie passive ou active.

Je suis heureux non seulement de présenter la pétition, mais aussi d'y souscrire.

**M. Tom Wappel (Scarborough—Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai trois pétitions à présenter aujourd'hui. La première est signée par 61 habitants de la ville de Frankfurt, en Ontario.

• (1535)

Les pétitionnaires prient le Parlement de s'assurer que les dispositions actuelles du Code criminel du Canada interdisant le suicide assisté soient rigoureusement appliquées, et de n'apporter à la loi aucune modification qui sanctionnerait ou permettrait l'aide ou l'encouragement au suicide, ou encore l'euthanasie active ou passive.

## LE CRTC

**M. Tom Wappel (Scarborough—Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, ma deuxième pétition me vient de la même localité et porte sur le contenu de la programmation télévisée.

Les signataires demandent qu'il plaise au Parlement de veiller à ce que le CRTC reconnaisse qu'il n'est pas nécessaire que les divertissements présentés aux Canadiens soient choquants. Le langage ordurier, la violence excessive et les scènes d'activité sexuelle explicites n'apportent rien de plus à une programmation de qualité.

## L'AVORTEMENT

**M. Tom Wappel (Scarborough—Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, la troisième pétition m'a été envoyée par des habitants de Lanark et de Perth, en Ontario. Les pétitionnaires prient le Parlement de modifier immédiatement le Code criminel pour étendre l'application des dispositions assurant la protection des êtres humains aux êtres humains qui ne sont pas encore nés.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

**Le vice-président:** Toutes les questions restent-elles au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

## DEMANDES DE DOCUMENTS

**M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je demande que l'avis de motion portant production de documents soit reporté.

**Le vice-président:** L'avis de motion portant production de documents est-il reporté?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

[Français]

## LE DÉCÈS DE L'HONORABLE EUGÈNE MARQUIS

**M. François Langlois (Bellechasse, BQ):** Monsieur le Président, c'est avec regret mais sérénité que nous avons appris hier le décès de l'honorable Eugène Marquis qui a représenté la circonscription de Kamouraska en cette Chambre.

M. Marquis est né à Saint—Alexandre de Kamouraska en 1901. Il était le fils de Joseph Marquis et d'Eveline Michaud. Après avoir complété ses études classiques, Eugène Marquis a reçu sa licence en droit de l'Université Laval. Après avoir été admis au Barreau du Québec, il a été substitut du procureur général de la province de Québec.

En 1931, Eugène Marquis a épousé, à Sainte—Claire de Dorchester, Véronique Chabot qui est également ma tante, étant la soeur de ma mère. Étant appelé vers la politique, il s'est présenté à l'élection générale de 1945 sous la bannière du Parti libéral du Canada, alors que le très honorable William Lyon Mackenzie